

ELECTIONS 2025

DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

ELECTION DES DELEGUES CANTONAUX DES 1^{er} ET 3^{eme} COLLEGES

DECLARATION DE REGROUPEMENT DE CANDIDATURES MANDAT POUR LE DEPOT DE CANDIDATURES

Important : veuillez joindre les déclarations de candidatures individuelles des candidat(e)s mentionné(e)s ci-dessous.
REMPLISSEZ CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES

CANDIDATS

Titulaires (1)			Suppléant(e)s (1)		
Nom / raison sociale (2)	Prénom	Signature (3)	Nom/raison sociale (2)	Prénom	Signature (3)

- (1) Renseignez sur la même ligne les titulaires et suppléant(e)s
(2) Indiquez le nom ou la raison sociale pour une personne morale candidate
(3) Apposez la signature du représentant légal pour une personne morale candidate

- faisons acte de candidature à l'élection des délégués cantonaux du 1^{er} 3^{eme} collège (cochez la case utile) à l'Assemblée Générale de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole , dans le(s) canton(s) de (en cas de regroupement de cantons formant une circonscription, indiquez les cantons concernés)
- demandons à figurer sur le même bulletin de vote regroupé sous l'appellation
- donnons pouvoir au mandataire ci-après désigné pour transmettre nos candidatures individuelles regroupées et de manière générale, accomplir les formalités nécessaires.

MANDATAIRE

Nom de famille (nom de naissance)

Nom d'usage Prénoms

(s'il y a lieu / exemple : nom du conjoint ou de la conjointe)

Né(e) le à (commune) :

Adresse

Code postal Commune

Numéro de téléphone

Adresse électronique @

► déclare, en qualité de mandataire des candidats regroupés sous l'appellation visée ci-dessus, transmettre leurs candidatures à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole.....

Fait à **le** **à** (heure) **SIGNATURE DU MANDATAIRE**

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans le cadre des élections des délégués cantonaux MSA 2025. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification auprès de votre Caisse de MSA. Pour plus d'informations, voir <https://www.msa.fr/lfp/web/msa/informatique-et-libertes>